

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 15 OCTOBRE 2018
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN

18-88

OBJET : Budget principal – Budget supplémentaire de l'exercice 2018

Membres en exercice	90
Présents titulaires	68
Représentés	13
Absents	9

Votants	81
Abstention	10
Suffrages exprimés	71
Pour	71
Contre	0

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON-ZONON, Jean-Philippe BEGAT, Éric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Luc CADEDDU, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Gilles CARREZ, Pierre CARTIGNY, Sabine CHABOT, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, François COCQ, Isabelle DALLEAU, Alain DEGRASSAT, Pierre-Michel DELECROIX, Carole DRAI, Sylvain DROUVILLE, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Benoit GAILHAC, René GAILLARD, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Pierre GUILLARD, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Laurent LAFON, Patrick LE GUILLOU, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Sergine LEFIEF, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Jacques JP MARTIN, Pascale MARTINEAU, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Gilles PANNETIER, Mary France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Alain PAVIE, Vincent PINEL, Régis PIO, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Christel ROYER, Christine RYNINE, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHÉ, Jacqueline VISCARDI, Jean-François VOGUET, Valérie ZELIOLI

Représentés :

Thierry BARNOYER, Jacques Alain BENISTI, Jean-Marc BRETON, Adrien CAILLEREZ, Chantal CANALES, Nicole CERCLEY, Florence CROCHETON, Olivier DOSNE, Michel DUVAUDIER, Gérard LAMBERT, Marie-Hélène MAGNE, Marc MEDINA, Sylvie TRICOT-DEVERT

Absents :

Patrick BEAUDOUIN, Christian CAMBON, Nicolas CLODONG, Thierry COUSIN, Monique FACCHINI, Sengul KARACA, Nassim LACHELACHE, Dominique LE BIDEAU, Pascale TRIMBACH

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS-EST-MARNE & BOIS

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2018

OBJET : Budget principal – Budget supplémentaire de l'exercice 2018

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

VU le budget primitif de l'exercice 2018 du budget principal approuvé par délibération du Conseil de Territoire du 26 mars 2018,

VU le compte administratif 2017 du budget principal et la constatation des résultats de l'exercice 2017 approuvés par délibération du Conseil de Territoire du 25 juin 2018,

VU l'affectation des résultats de l'exercice 2017 du budget principal approuvée par délibération précédente du Conseil de Territoire de la présente séance,

VU le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2018 du budget principal présenté par Monsieur le Président,

DELIBERE

Article 1 :

APPROUVE le budget supplémentaire du budget principal de l'exercice 2018 dont les crédits budgétaires ont été votés par chapitre selon une présentation par nature et section par section et qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

* Section de fonctionnement	7 792 300,62 €
* Section d'investissement	5 287 290,42 €
Total Budget Supplémentaire	13 079 591,04 €

Article 2 :

APPROUVE le versement des subventions de fonctionnement inscrites en dépenses nouvelles et figurant dans l'état de répartition des crédits de subventions (annexe budgétaire IV-B1.7) pour l'exercice 2018 modifié comme suit :

Article 65733

Participation au FSH (Fonds de Solidarité Habitat).....60 326,25 €

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20181018-D18-88-DE
Date de télétransmission : 19/10/2018
Date de réception préfecture : 19/10/2018

Article 657358

Complément participation au T9 pour accès déchetterie Noisy 40 000,00 €
Participation au Forum Métropolitain 30 000,00 €

Article 6574

Complément subvention 2018 Association Club Gravelle Entreprendre 5 000,00 €
Subvention 2018 Association Au Fil de l'Eau (les Passeurs de Rives) 12.000,00 €

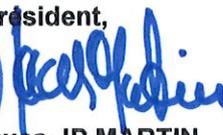
Ajustement subvention 2018 Mission Locale intercommunale
Maisons-Alfort/Charenton/Saint-Maurice/Saint-Maur - 8 000,00 €

Total subventions de fonctionnement attribuées au BS 2018 **139 326,25 €**

Article 3 :

APPROUVE la constitution d'une provision pour risques et charges, correspondant au risque de perte en 2019 par l'EPT ParisEstMarne&Bois de la dotation d'intercommunalité de 1 849 661,00 € et autorise le Président à émettre un mandat de dépense à l'article 6815 pour réaliser cette dotation aux provisions pour un montant inscrit au budget supplémentaire 2018 de 1 700 000,00 €.

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

 Le Président,

Jacques JP MARTIN

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20181018-D18-88-DE
Date de télétransmission : 19/10/2018
Date de réception préfecture : 19/10/2018